

LE Tram

VOTRE COEUR DE VILLE
EN MOUVEMENT

Communiqué de presse

15 FÉVRIER 2024

Point sur le chantier du Tram à compter du 19 février 2024



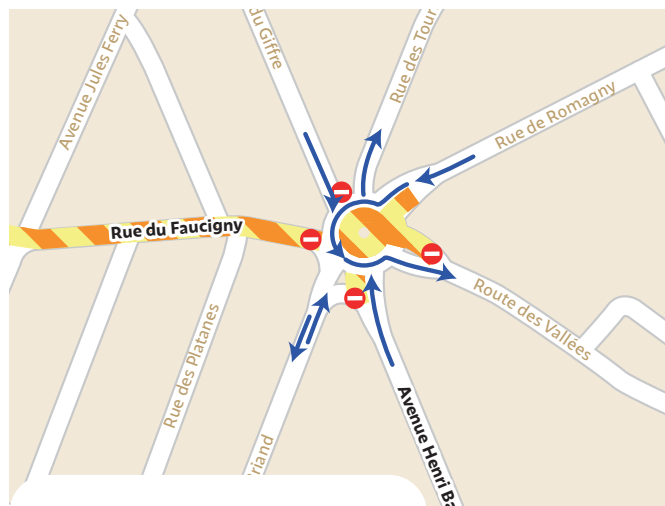
À partir du 19/02, les travaux de réseaux souterrains liés au projet de Tram entrent dans une nouvelle phase. Plusieurs changements de circulation sont à prévoir dans les secteurs suivants.

AU NIVEAU DU CHANTIER DU TRAM

Modification du rond-point de l'Étoile

Le rond-point sera reconfiguré pour faciliter le passage du tram et améliorer l'accès aux commerces locaux (voir carte ci-dessous). Durant cette phase des travaux de réseaux souterrains, un bassin de rétention des eaux pluviales va être réalisé et l'accès au rond-point va être modifié pendant 4 mois à compter du 19 février. La circulation autour du rond-point reste celle d'un giratoire mais la liaison entre la route des Vallées et la rue du Romagny n'est plus possible du fait des travaux du bassin de rétention-infiltration des eaux pluviales. Des itinéraires de contournement sont mis en place en périphérie des travaux.

Circulation du rond-point de l'Étoile à partir du 19 février 2024



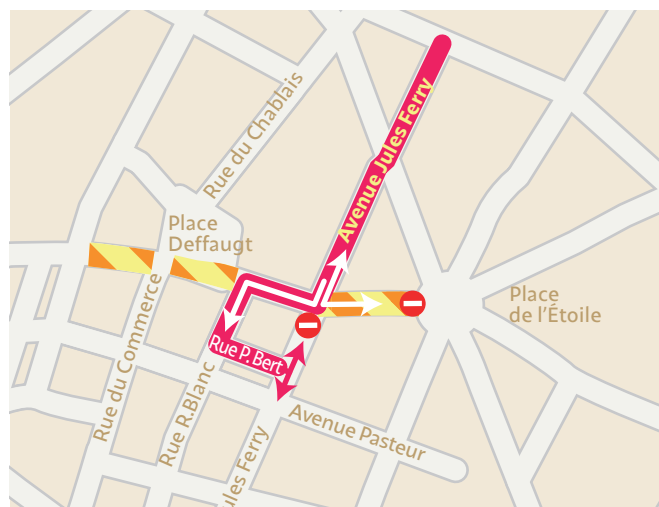
- Itinéraire conseillé
- Travaux
- Sens unique
- ↔ Double sens
- Route barrée

Avenue Jules Ferry

À partir du 19/02 et pour une durée de deux semaines jusqu'au 04/03, le côté sud du carrefour de la rue Jules Ferry avec la rue du Faucigny sera en travaux. Le côté sud de l'avenue Jules Ferry sera en impasse (pas de possibilité de poursuivre vers le côté nord de Jules Ferry), et le côté Nord sera dévié vers la rue du Faucigny Ouest. Pour les riverains, les livraisons des commerçants, les camions de ramassage des ordures ménagères, les services d'urgence, le côté Nord de Ferry sera dévié vers René Blanc et la rue Paul Bert. L'avenue Jules Ferry sera fermée au niveau du carrefour avec l'avenue du Faucigny.

Les accès riverains côté Nord de l'avenue Jules Ferry ne seront possibles que depuis Giffre, Magnin, Florissant, Levant. Seule la sortie sera possible par René Blanc/Bert. La rue du Faucigny entre René Blanc et Ferry est en sens unique dans le sens Ferry-Blanc.

Itinéraire d'accès riverains rue du Faucigny et René-Blanc



EN PÉRIPHÉRIE DES TRAVAUX

Avenue de la Gare et rue du Môle

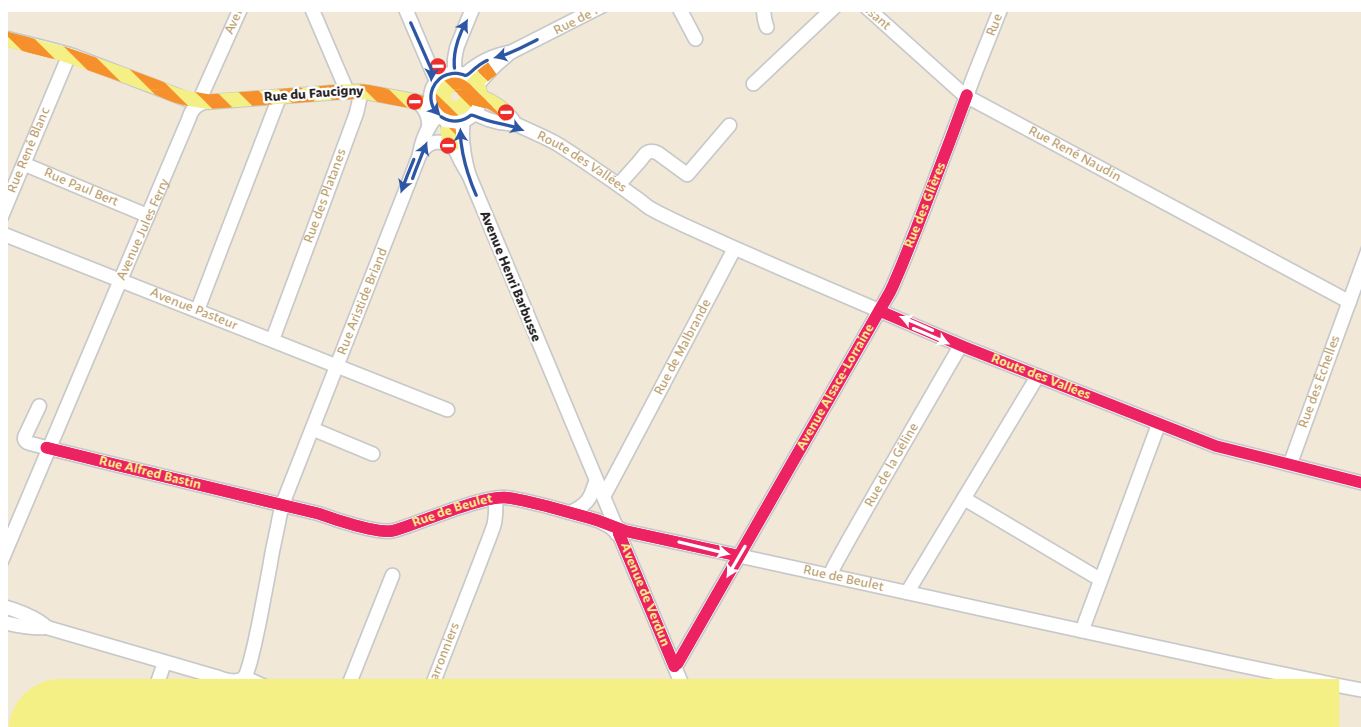
Afin de fluidifier l'ensemble de la circulation, même si ces rues ne sont pas directement impactées par les travaux du Tram, l'avenue de la Gare entre la rue du Mont Blanc et la rue du Môle sera mise à double sens à partir du 16/02 sens.

Avenue d'Alsace-Lorraine

Les travaux au rond-point de l'Étoile étant conséquents à partir du 19/02, il est nécessaire de proposer un itinéraire secondaire permettant de fluidifier la circulation et d'éviter la concentration du trafic au niveau du rond-point.

L'avenue Alsace-Lorraine sera ainsi proposée en itinéraire de circulation secondaire à double sens pour les véhicules et les bus.

Itinéraire de fluidification de la circulation par rue A. Bastin / rue de Beulet / Av. Alsace-Lorraine / rue des Glières



Comprendre la nouvelle circulation pour les riverains et usagers

- **Riverains** : les accès aux domiciles restent maintenus et l'ensemble des riverains sont informés via des tracts dans leurs boîtes aux lettres et des affiches dans les halls d'immeuble.
- **Automobilistes** : des déviations ainsi qu'une signalétique adaptée sont mises en place pour minimiser les perturbations de circulation autour de la zone de travaux. Les modifications des sens de circulation étant toutes intégrées dans la base de données cartographiques des GPS Waze et Google maps, Annemasse Agglo encourage les automobilistes à utiliser ces outils pour leur itinéraire.
- **Commerçants** : pour soutenir les commerçants, des panneaux seront produits pour indiquer aux usagers que les commerces restent ouverts malgré les travaux notamment sur la zone du rond-point de l'Étoile.

CIRCULATION DES BUS DU 19 FÉVRIER AU 03 MARS 2024

Nouveaux itinéraires sur les lignes Tango, 5, 6 & 8

Ligne Tango : Les arrêts Saint-Joseph, Libération ne sont pas desservis. Reprise de la circulation dans les deux sens à Verdun et dans le secteur Lycée des Glières

Ligne 5 : La ligne effectue son terminus à l'arrêt Gare Annemasse. Les arrêts Chablais Parc et Mont-Blanc ne sont pas desservis.

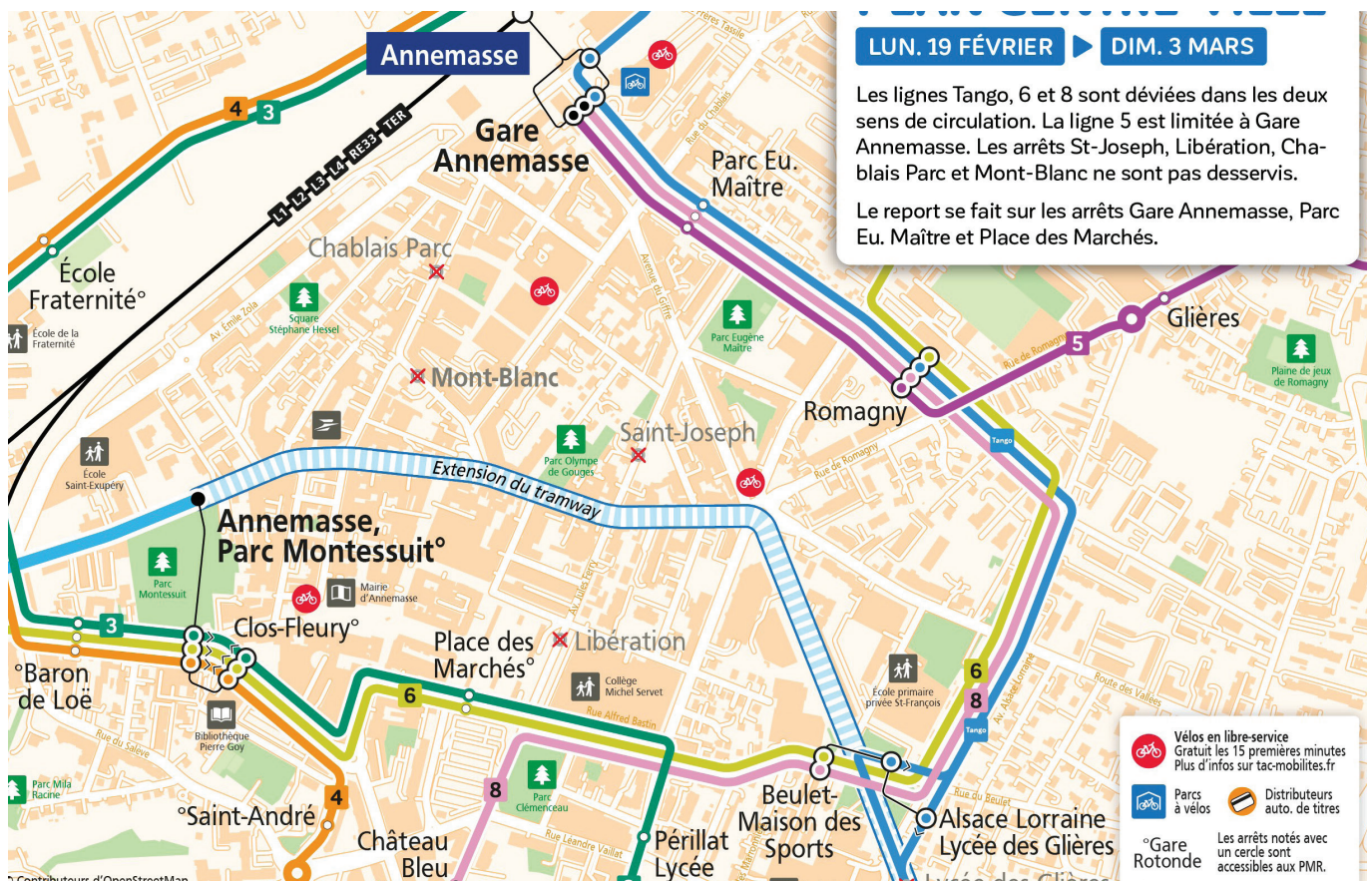
Ligne 6 : Les arrêts Saint-Joseph et Libération ne sont pas desservis. Un nouvel arrêt provisoire Beulet-Maison des Sports est mis en place situé Rue du Beulet.

Ligne 8 : Les arrêts Saint-Joseph et Libération ne sont pas desservis. Un nouvel arrêt provisoire Beulet-Maison des Sports est mis en place situé Rue du Beulet.

L'arrêt Romagny est exceptionnellement desservi sur la ligne Tango, 6 et 8, en connexion avec la ligne 5.

Rester informé des itinéraires pendant les travaux : <https://www.tac-mobilites.fr/se-deplacer/circuler-pendant-les-travaux-du-tram>

Plan de circulation des bus



En savoir plus sur les travaux de réseaux

Dans le cadre du chantier du Tram, les concessionnaires travaillent actuellement sur les réseaux souterrains (eau, électricité, assainissements etc.) afin de les moderniser et les séparer pour accueillir la voie de Tram. La séparation des réseaux de part et d'autre de la future plateforme constitue une étape indispensable, car une fois réalisée, il ne sera plus possible d'intervenir sous le tramway. Il convient donc de s'assurer que tout ce qui se situe dessous soit transposé et accessible pour de futures maintenances ou gestions de problèmes.

Annemasse Agglo en tant que concessionnaire des réseaux d'eau et d'assainissement a saisi l'opportunité de ces travaux pour réduire l'impact environnemental de l'assainissement des eaux usées. Pour y parvenir, plusieurs mesures ont été mises en place :

- la séparation du réseau unitaire actuel en 2 réseaux : un pour l'eau pluviale et l'autre pour les eaux usées, lorsque la configuration du sous-sol le permet

- l'infiltration locale des eaux pluviales dans le sol en cas de perméabilité favorable.

Ces travaux auront pour principal effet de réduire les déversements dans la station Ocybèle de Gaillard.

Un élément clé de cette stratégie est la construction d'un bassin SAUL (Structure Alvéolaires Ultra-Légère) d'une capacité de 450 m³ sous le rond-point de l'Étoile/ route des Vallées. Ce bassin jouera un rôle crucial dans le stockage et l'infiltration des eaux pluviales récoltées dans les environs provenant des bâtiments et de la voirie.

A travers ce projet, la collectivité ne répond pas seulement aux besoins immédiats mais s'engage également à protéger et à valoriser l'environnement urbain, en réduisant l'impact des infrastructures sur les ressources naturelles et en favorisant une gestion plus durable de l'eau en milieu urbain.

Exemple de réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur l'agglomération.



A propos

Prolongement de la ligne de Tram

Annemasse Agglo prolonge la ligne de Tram à Annemasse sur 1,2 km et crée 3 nouveaux arrêts en cœur de ville : place Deffaugt, place de l'Etoile (arrêt Barbusse) et Lycée des Glières (arrêt Annemasse Perrier-Aubrac, terminus du Tram).

À partir de fin 2025, la vie et les déplacements en cœur d'agglo connaîtront une nouvelle dynamique. Ce projet d'envergure, couplé avec la création d'un parking relais au terminus de la ligne, est mené en constante coordination avec le projet de piétonnisation du centre-ville mené par la ville d'Annemasse qui vise à rendre le centre-ville plus agréable, plus apaisé, plus attractif.

+ d'infos sur le tram et la piétonnisation du cœur de ville : tram-pietonnisation.fr



Les riverains souhaitent plus d'informations ?

→ Visite du site web du Tram et de la Piétonnisation

www.tram-pietonnisation.fr

Les riverains rencontrent des difficultés ?

→ L'équipe médiation chantier reste à leur disposition

contact@tram-pietonnisation.fr

04 85 22 00 02